

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, tenue le 5 février 2018 à 19 h 30 au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers(ères) : Annie Bernier, Nancy Paquet, Gaéтан Bergeron, Jean-François Caron, Michel Caron, Steve Bernier et formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Lagacé, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-26

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2018
4. Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2018
5. Adoption des comptes du 1^{er} au 31 janvier 2018
6. Liste des arrérages de taxes au 31 janvier 2018
7. Octroi du contrat pour refonte du site Web de la municipalité
8. Demande d'autorisation à la CPTAQ – Groupe Pelletier Gaspésie Inc
9. Mandat au service d'urbanisme de la MRC de la Matanie-Demande d'exclusion de la zone agricole
10. Autorisation de nouveaux forages- projet mise aux normes eau potable
11. Dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses –scrutin 05-11-2017
12. Journée de la Persévérance scolaire
13. Demandes aides financières et dons aux organismes
14. Mandat au service de génie de la MRC de la Matanie -Demande de subvention PIRL plans et devis année 3
15. Adhésion Les Fleurons du Québec 2018-2019-2020
16. Questions diverses :
17. Période de questions réservée au public;
18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2018

2018-27

Il est proposé par Monsieur Michel Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2018 .

ADOPTÉE

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2018

2018-28

Il est proposé par Madame Nancy Paquet et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 18 janvier 2018 .

ADOPTÉE

5- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU 1^{er} au 31 JANVIER 2018

2018-29

Il est proposé par Madame Annie Bernier
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des
comptes du 1^{er} janvier au 31 janvier 2018 soit autorisé pour un montant
total de 106 440.14\$.

ADOPTÉE

6- LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES AU 31 JANVIER 2018

2018-30

La directrice générale informe le conseil qu'il reste un montant dû des
taxes 2016 de 17 695.79\$.

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

D'autoriser la directrice générale afin d'aviser les contribuables qu'ils ont
jusqu'au 2 mars 2018 pour faire le paiement des taxes dues pour l'année
2016, sinon leurs comptes seront envoyés à la MRC de la Matanie pour
vente et d'ajouter des frais de 15\$ pour l'envoi de lettres recommandées.

ADOPTÉE

7- OCTROI DU CONTRAT POUR REFONTE DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

2018-31

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'octroyer le contrat de
refonte du site web de la Municipalité à l'entreprise Bourrasque au
montant de 3 710\$ + taxes.

ADOPTÉE

8- DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – GROUPE PELLETIER GASPÉSIE INC

2018-32

Considérant la demande d'autorisation à la CPTAQ de l'entreprise Groupe
Pelletier Gaspésien Inc pour l'achat des lots 5 537 276 et 5 537 278 du
cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est conforme à la réglementation
municipale;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-
Ulric accepte la demande d'autorisation d'aliénation des lots 5 537 276 et
5 537 278 du cadastre du Québec, propriété de M. Philippe Lévesque ainsi
que la vente au demandeur Groupe Pelletier Gaspésie Inc.

ADOPTÉE

9- MANDAT AU SERVICE D'URBANISME DE LA MRC DE LA MATANIE – DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE

2018-33

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de mandater le service
d'urbanisme de la MRC de la Matanie pour la préparation d'une demande
d'exclusion de la zone agricole lots : 5 537 999, 5 538 001 à 5 538 003 et
une partie d'une superficie d'environ 5 ha du lot 5 538 825.

ADOPTÉE

10- AUTORISATION DE NOUVEAUX FORAGES – PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

2018-34

Il est proposé par Madame Nancy Paquet et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la firme LNA Hydrogéologie environnement à compiler l'ensemble des données de forage effectuées, à localiser les forages et leurs descriptions dans un fichier numérique géoréférencé à intégrer dans une carte géologique, de structure et de dépôts du Quaternaire pour un montant de 1 312\$ + taxes, pris à même le budget courant.

ADOPTÉE

11- DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES – SCRUTIN 05-11-2017

La directrice générale procède au dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses concernant le scrutin du 5 novembre 2017.

Douze candidats sur treize ont remis leur liste des donateurs ainsi que le rapport de dépenses.

12- JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2018-35

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire ;

CONSIDÉRANT QUE cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'oeuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 76,2% des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme soit 68,9% des garçons et 83,6 % des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre la nouvelle cible de 85% établie par le gouvernement dans la nouvelle politique sur la réussite éducative ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Bernier

ET RÉSOLU

De déclarer la 3^e semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;

D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage — dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires — afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;

De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

ADOPTÉE

13- DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET DONS AUX ORGANISMES

2018-36

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser les aides financières aux organismes a but non lucratif suivants pour l'année 2018; Comité Culturel Saint-Ulric; brunch de la fête des mères , calendrier 2019 et autres activités, un montant de 5 000\$; Festival de Sculptures d'Art Populaire de Saint-Ulric : édition du festival 2018, un montant de 3 000\$; Théâtre Une petite gêne sur scène : présentation de spectacles 2018, un montant de 500\$,
Et autoriser les dons suivants :
La Maison des greffés 50\$, Fondation Paul-Pineault 200\$ et Fondation des maladies du cœur et de l'AVC 50\$.

ADOPTÉE

14- MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATANIE- DEMANDE DE SUBVENTION PIRL PLANS ET DEVIS ANNÉE 3

2018-37

Il est proposé par Madame Annie Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de mandater le service de génie de la MRC de la Matanie à préparer la demande de subvention au programme d'infrastructure réhabilitation du réseau routier local pour l'année 3 du plan d'intervention approuvé.

ADOPTÉE

15- ADHÉSION LES FLEURONS DU QUÉBEC 2018-2019-2020

2018-38

Il est proposé par Michel Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'adhésion a Les Fleurons du Québec édition 2018-2019-2020 au coût annuel de 444\$.

ADOPTÉE

16- QUESTIONS DIVERSES

17- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public.

2018-39

18-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,
il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU que la séance soit close à 20h00 min.
ADOPTÉE

Je Pierre Lagacé, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Louise Coll, GMA
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Pierre Lagacé, maire

